

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

19/06/2017

### AKKA TECHNOLOGIES

Société Européenne au capital de 31 024 865,70 euros  
Siège social : 9/11 rue Montalivet - 75008 Paris  
422 950 865 R.C.S. Paris

### ASSEMBLEE GENERALE MIXTE DU 15 JUIN 2017

## RESULTATS DES VOTES ET MISE EN PAIEMENT DU DIVIDENDE

- ✓ Conformément aux dispositions de l'article R. 225-106-1 du Code de commerce, nous vous informons du résultat des votes intervenus au cours de l'assemblée générale mixte des actionnaires de la société AKKA TECHNOLOGIES (ci-après « la Société ») qui s'est réunie le 15 juin 2017.
- ✓ Les actionnaires présents, représentés ou ayant voté par correspondance étaient au nombre de 92, réunissant 13.189.989 actions sur les 20.277.690 actions composant le capital social (soit 66.98 %), auxquelles étaient attachés 21.665.260 droits de vote (74,26% du total).
- ✓ Dans le contexte porteur actuel, et du fait des bonnes performances réalisées en 2016, le Conseil d'administration a décidé de proposer à l'assemblée générale des actionnaires le versement d'un dividende de 0,60 € par action, en croissance de 20% par rapport au dividende versé en 2016 au titre de 2015. Compte tenu du vote favorable de cette résolution, le détachement du dividende aura lieu le 30 Juin 2017 et son paiement s'effectuera le 04 Juillet 2017.
- ✓ La totalité des droits de vote attachés aux actions présentes, représentés ou ayant voté par correspondance ont été exprimés, pour chacune des résolutions présentées à l'approbation des actionnaires, qui ont toutes été adoptées. Le détail des votes se présente dans le tableau suivant, étant précisé que les abstentions ainsi que les votes blancs ou nuls sont exclus des votes exprimés :

<b>Résolution</b>	<b>Votes pour %</b>
1. Approbation des comptes annuels et des opérations de l'exercice 2016 :	99,36%
2. Approbation des comptes consolidés de l'exercice 2016 :	99,96%
3. Affectation du résultat et fixation du dividende :	100,00%
4. Approbation de la politique de rémunération du président directeur général et des directeurs généraux délégués :	89,25%
5. Conventions réglementées :	82,05%
6. Renouvellement d'un administrateur – Madame Cécile MONNOT :	94,85%
7. Renouvellement d'un administrateur – Monsieur Maurice RICCI :	92,54%
8. Nomination d'un nouvel administrateur -Madame Muriel BARNEOUD	99,40%
9. Nomination d'un nouvel administrateur -Madame Valérie MAGLOIRE	99,40%
10. Renouvellement du mandat de la société ORFIS SA en qualité de co-Commissaire aux comptes titulaire	98,00%
11. Décision d'une enveloppe annuelle de 200 000 euros de jetons de présence afin de rémunérer les administrateurs au titre de l'exercice en cours et des exercices ultérieurs	99,40%
12. Autorisation d'opérer en bourse (résolution amendée en séance – limite du prix unitaire d'achat portée de 80€ à 100€):	87,26%
13. Autorisation du conseil d'administration de réduire le capital par annulation d'actions :	98,98%
14. Délégation de compétence consentie au Conseil d'administration d'émettre des actions ordinaires ou toutes valeurs mobilières donnant accès au capital avec maintien du droit préférentiel de souscription des actionnaires :	81,64%
15. Délégation de compétence consentie au Conseil d'administration d'émettre par offre au public des actions ordinaires ou de toute valeur mobilière donnant accès au capital avec suppression du droit préférentiel de souscription :	80,99%
16. Délégation de compétence consentie au Conseil d'administration d'émettre par placement privé des actions ordinaires ou toute valeur mobilière donnant accès au capital avec suppression du droit préférentiel de souscription) :	80,39%

17. Autorisation consentie au Conseil d'administration, en cas d'émission d'actions ordinaires ou de valeurs mobilières donnant accès au capital de la Société, avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires, de fixer le prix d'émission selon les modalités fixées par l'assemblée générale dans la limite de dix pour cent (10 %) du capital de la Société :	80,60%
18. Délégation consentie au Conseil d'administration en vue de l'ajustement éventuel d'une émission de titres :	81,20%
19. Délégation de compétence consentie au Conseil d'administration d'émettre des titres de capital et des valeurs mobilières donnant accès au capital de la Société en rémunération d'apports en nature :	81,89%
20. Délégation de compétence consentie au Conseil d'administration d'augmenter le capital par incorporation de réserves, bénéfiques ou primes :	83,53%
21. Autorisation au Conseil d'administration de consentir des options de souscription d'actions :	82,02%
22. Autorisation au Conseil d'administration de consentir des options d'achat d'actions :	82,02%
23. Délégation de compétence consentie au Conseil d'administration d'émettre des actions de la Société au bénéfice des adhérents d'un plan d'épargne d'entreprise :	99,94%
24. Délégation de compétence donnée pour dix-huit (18) mois au Conseil d'administration en vue de procéder à l'émission à titre gratuit de bons de souscription d'actions en cas d'offre publique sur la Société :	80,39%
25. Délégation de compétence au Conseil d'administration à l'effet d'apporter les modifications nécessaires aux statuts pour les mettre en conformité avec les dispositions législatives et réglementaires, sous réserve de ratification de ces modifications par la prochaine Assemblée Générale Extraordinaire :	82,76%
26. Modification des statuts pour tenir compte de la réglementation relative aux administrateurs représentant des salariés :	100,00%
27. Pouvoirs :	100,00%

## Prochains événements :

Publication du chiffre d'affaires du 1<sup>er</sup> semestre 2017 : jeudi 27 juillet 2017

Publication du résultat du 1<sup>er</sup> semestre 2017 : mercredi 27 septembre 2017

### À propos d'AKKA Technologies

*« Le meilleur moyen de prévoir l'avenir, c'est de l'inventer. Transmettons la passion des technologies. »*

AKKA Technologies, Groupe Européen d'Ingénierie et de Conseil en Technologies, accompagne les grands comptes industriels et tertiaires sur les différentes étapes de leurs projets, de la R&D et l'étude, à l'industrialisation. AKKA Technologies, par la maîtrise de métiers complémentaires, apporte une réelle valeur ajoutée à ses clients tous secteurs confondus : aéronautique, automobile, spatial/défense, cyber-sécurité, électronique Grand Public, télécommunications, Life Sciences, sidérurgie, énergie, ferroviaire, naval, tertiaire...

Leader en Allemagne et en France dans les secteurs de l'Automobile et de l'Aéronautique, AKKA Technologies intervient dans le monde entier et sur des projets à la pointe de la technologie grâce à la mobilité de ses équipes et à un positionnement international.

Le Groupe AKKA Technologies compte près de 15 000 collaborateurs et est présent dans 20 pays : Allemagne, Belgique, Canada, Chine, E.A.U, Espagne, France, Hongrie, Italie, Inde, Maroc, Pays-Bas, République Tchèque, Roumanie, Royaume-Uni, Russie, Suisse, Tunisie, Turquie, U.S.A.

AKKA Technologies est coté sur Euronext Paris – Compartiment B – Code ISIN : FR0004180537.

Plus d'informations sur [www.akka-technologies.com](http://www.akka-technologies.com)

Suivez-nous sur : [https://twitter.com/AKKA\\_Tech](https://twitter.com/AKKA_Tech)

*En cas de discordance entre la version française et la version anglaise du présent communiqué de presse, seule la version française est à prendre en compte.*

---

### Contacts AKKA Technologies

#### Nicolas Valtille

Group Managing Director & Group CFO

Tél. : 04 78 92 60 83

[finances@akka.eu](mailto:finances@akka.eu)

#### Dov Lévy

VP Investor Relations & Corporate Development

Tél. : 01 56 69 26 52

[dov.levy@akka.eu](mailto:dov.levy@akka.eu)

### Contacts Actus

#### Théo Martin

Relations analystes/investisseurs

Tél. : 01 53 67 36 75

[tmartin@actus.fr](mailto:tmartin@actus.fr)

### Relations Presse

#### DGM Conseil

Thomas Roborel de Climens / Tarick Dali

Tel. : +33 (0)1 40 70 11 89 / +33 (0)1 40 70 05 22

[thomasdeclimens@dgm-conseil.fr](mailto:thomasdeclimens@dgm-conseil.fr) /

[t.dali@dgm-conseil.fr](mailto:t.dali@dgm-conseil.fr)

---